



Savonnières
-en-Perthois

Infos Juillet 2021

AVANCEMENT SALLE « LA MATERNELLE » :



La réception des travaux est fixée pour la dernière semaine de juillet. Un aménagement mobilier sera effectué courant août afin que dès la rentrée scolaire, les enfants de la cantine puissent bénéficier de cette nouvelle infrastructure. Une inauguration sera effectuée en septembre avec les financeurs et les officiels ainsi que les associations et l'école. Nous prévoyons l'organisation de visites programmées dans un second temps afin que vous puissiez tous visiter cette salle réhabilitée.

FETE PATRONALE DU 25 JUILLET :



L'équipe municipale a décidé d'autoriser l'installation des forains pour la traditionnelle fête patronale de la Saint Maurice. Cependant, les bals étant encore proscrits, nous avons décidé que cette fête serait « minimaliste » pour cette année. Il n'y aura donc pas de feu d'artifice encore cette année, ni de bal. Pour le dimanche, là encore une petite fête sans fanfare, avec juste une buvette de 16h à 19h. Un service à table sera effectué par les bénévoles associatifs. Bien entendu, le port du masque restera obligatoire lors d'un regroupement de plus de 10 personnes, la crise sanitaire et les contraintes imposées ne sont pas terminées !



ARRETE D'INTERDICTION D'ENTRER DANS LES CARRIERES :

Un arrêté municipal N° 02/2021 d'interdiction d'entrer dans les carrières a été pris par le maire en date du 07 juin 2021. Cet arrêté concerne toute personne ne répondant pas à l'article 2 du même arrêté portant sur les dérogations. Sont donc autorisés : Les propriétaires sur leur propre terrain, les ayants droits (entreprises et associations) titulaires d'une autorisation municipale, agents et élus communaux diligentés par le Maire et les services de l'état mandatés par le Préfet de la Meuse. Cet arrêté est affiché en mairie et sera affiché aux principales entrées aux carrières.



TRAVAUX RUE DE COUSANCES :

Les travaux débuteront début août et pour une durée d'environ 7 semaines. Merci d'être vigilant durant cette période. La circulation sera mise en place en alternance et sera un peu perturbée à n'en pas douter.



DISTRIBUTEUR DE PAIN :

Le gérant du distributeur de pain est tombé malade et ne pouvait plus assurer l'approvisionnement de la machine. C'est pour cette raison essentiellement que celle-ci a été retirée. Nous sommes à la recherche d'une nouvelle solution pour vous offrir de nouveau ce service. La vie n'est pas un long fleuve tranquille et nous réserve son lot d'imprévus quotidiennement.

REPAS DES ANCIENS :

Nous ne sommes pas encore en mesure de savoir si nous pourrons organiser cette année encore, le traditionnel repas des anciens. En effet, les mesures sanitaires



courant toujours, le gouvernement a relâché l'activité économique et touristique pour la période estivale et les craintes d'une 4^{ème} vague sont d'ores et déjà annoncées dans la presse nationale. Il est à la fois trop tôt pour se prononcer mais nous devons attendre la fin de l'été et il est plus que probable que nous devrons nous résigner pour la deuxième année consécutive. Nous en sommes sincèrement désolés à l'avance mais nous ne prendrons aucun risque concernant la santé de toutes et tous. Nous vous informerons de la suite donnée dès que possible.

APRES-MIDI RECREATIFS :



Le redémarrage de cette activité est programmé pour le mois d'octobre à raison d'une après-midi par mois. Les après-midis récréatifs seront transférés dans la salle de convivialité La Maternelle. Il n'est pas exclu que cette petite manifestation mensuelle soit reportée au cas où les contraintes sanitaires nous y obligeraient.

TOUR DE L'AVENIR :



La course cycliste du Tour de l'Avenir passera par notre commune le mardi 17 août entre 12h et 16h30. Les coureurs remonteront la rue de la fontaine en venant de Juvigny en Perthois et tourneront dans la rue de Bar en direction d'Aulnois en Perthois. Nous vous invitons à venir supporter les coureurs à leur passage et de vous y rendre impérativement à pied. Un arrêté municipal d'interdiction totale de stationner durant ce laps de temps sera pris afin de sécuriser au maximum la course. Les récents événements sur le Tour de France ne nous mentiront pas. A ce titre la sécurité routière s'assurera du bon respect de ces dispositions en amont du passage des coureurs. Merci de bien noter cette date dans vos agendas. L'organisation demande quelques bénévoles pour aider à assurer la sécurité. Les volontaires peuvent s'inscrire par téléphone au 06 33 21 64 69 ou 06 43 76 62 98 avant le 23 juillet impératif.

BRUIT, FEUX, TONTES ET DESHERBAGES :



Rappels : Les feux sont interdits à moins de 100 mètres des habitations. Le désherbage des caniveaux est à la charge de la commune mais le désherbage des trottoirs reste à la charge des habitants devant leur habitation.

En ce qui concerne le bruit, l'arrêté préfectoral N° 2000-1269 du 6 juillet 2000 est toujours en vigueur et les travaux engendrant du bruit ne doivent pas se trouver en dehors des plages horaires prévues : lundi à vendredi de 8h à 12h et de 14h à 20h, les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12H.



INCIVILITES :

De nombreux jeunes se réunissent sur la place ou autour du city stade et c'est plutôt une bonne chose. Toutefois, même si ces moments d'échanges sont vitaux pour leur sociabilisation, il n'en reste pas moins que certains n'ont pas eu ou n'ont pas encore compris la notion de civisme et de respect. Régulièrement nos employés communaux doivent ramasser des canettes cassées, des papiers souillés et bien d'autres saletés innommables. Quelques-uns ont été clairement identifiés et pris sur le fait. En conséquence, si ces actes perduraient, les parents concernés seront informés de la situation et des agissements de leur progéniture. Bien entendu des engagements sérieux seront demandés.

Le Maire et l'Equipe Municipale

CONTACTER LA MAIRIE :



Jours et heures d'ouverture : Lundis et Jeudis de 18h00 à 19h00
Téléphone : 03 29 70 81 87
Email : mairie.savonneries-en-perthois@wanadoo.fr
Web : <https://www.facebook.com/mairieSavonneries>